



Les femmes sont victimes de violences tout au long de leur vie. Les études internationales montrent qu'elles sont entraînées dans un continuum de la dévalorisation à la violence, du sexisme au meurtre.

Les violences faites aux femmes s'adossent à un système de pensée et de représentations qui encadrent les conduites humaines, masculines comme féminines. Elles doivent s'analyser comme une forme de violence sociale, qui prive les femmes de leurs droits fondamentaux.

Les enfants témoins des violences sur leurs mères et sur les femmes de la famille sont des covictimes, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes frappés ou tués. Ils apprennent la violence comme mode relationnel entre hommes et femmes.

Les conséquences sur le corps



Les violences s'expriment par des coups, qui abîment les corps et laissent des traces physiques de toutes tailles et natures.

Des diminutions des capacités physiques, des infirmités, des amputations, des handicaps peuvent résulter des violences exercées.

Enfin, elles peuvent aboutir au décès.

Les traces dans l'esprit



Le psycho-trauma est l'ensemble des troubles psychiques qui peuvent se développer chez une femme après un événement traumatique ayant menacé son intégrité physique ou psychique, notamment la peur de mourir. Ces troubles chroniques peuvent s'installer durant plusieurs mois, années, et parfois toute une vie.

Ce traumatisme psychique peut entraîner des réactions comme la détresse émotionnelle, l'agitation, les troubles du sommeil, l'hypervigilance, le sentiment d'irréalité, la persistance d'images, le retrait de la vie sociale et amoureuse.

Contacts utiles

Police nationale / Gendarmerie
17 - 112

DSFE - Cellule Signalement*
40 46 59 15 - 40 46 58 36

CIDFF*
40 45 01 20

APAJ* - Te rama ora
40 43 20 41

Centre Pu O Te Hau
40 43 56 72

Te Fare Vahine
40 43 56 72

La Maison du Bon Samaritain
40 53 22 22

Le Foyer Te Arata
40 42 21 00

La Samaritaine
40 42 76 46

Le Foyer maternel Maniniura
40 42 89 57

*DSFE : Direction des Solidarités, de la Famille et de l'Égalité

*CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes
et des Familles de Polynésie française

*APAJ : Association Polyvalente d'Actions Socio-Judiciaires



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Quelles formes prend la violence ?

La violence est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès »

Violence physique : usage délibéré ou menace

d'usage délibéré de la force physique contre soi-même, une autre personne ou un groupe, entraînant ou risquant d'entraîner un traumatisme, un décès, ou des dommages psychologiques.

Violence psychologique : une forme de violence ou d'abus envers autrui, sans qu'une violence physique soit mise en œuvre directement. Elle se caractérise par le comportement moralement agressif ou violent d'un individu vis-à-vis d'un autre individu.

Violence verbale : usage excessif de la langue pour porter atteinte à la dignité et à la sécurité d'une personne par des insultes ou des humiliations.

Violence économique : acte de domination et de contrôle qui consiste à priver une personne d'argent, à l'empêcher de répondre à ses besoins ou encore à contrôler et surveiller ses activités économiques afin d'entraver son autonomie financière.

Violence sexuelle : tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition.

Violence numérique : toutes formes de violences auxquelles peuvent être exposés les utilisateurs du Web ou d'autres outils de communication électroniques, individus ou groupes de personnes, dans le cas de violences ponctuelles ou répétées, avec ou sans déséquilibre de pouvoir.

LE VIOLENTOMÈTRE :

Une boussole pour des relations saines



Quels parcours emprunter ?

